



# ÉVÉNEMENT

## Revalorisation des enseignants : Blanquer pousse, Matignon et Bercy temporisent

**Le ministre de l'Éducation a expliqué mardi que certaines revalorisations promises aux professeurs dans le cadre de la refonte des retraites sont toujours d'actualité, malgré l'enterrement attendu de cette réforme.**

La hausse des salaires des enseignants va-t-elle survivre à la crise du coronavirus ? Jean-Michel Blanquer en est persuadé, le reste du gouvernement paraît nettement moins affirmatif. Le ministre de l'Éducation nationale a ainsi assuré mardi matin que les revalorisations promises cet hiver aux professeurs dans le cadre de la réforme des retraites restaient toujours d'actualité. « Nous avons besoin d'une revalorisation des enseignants. [...] Il est normal de garantir quelque chose qui est fondamental pour l'avenir du pays », a-t-il expliqué sur LCI.

Ces propos résonnent bien

entendu avec les promesses de revalorisation faites aux personnels soignants dans le cadre du « Ségur de la santé », qui doivent se conclure début juillet. Jean-Michel Blanquer a assuré que les négociations avec les syndicats d'enseignants devraient reprendre d'ici au début de l'été.

### Approche à la découpe

Mais sans attendre, il a avancé que les 500 millions d'euros de hausses de salaires pour les enseignants commençant leur carrière – promis en janvier – seraient inclus dans la loi de finances pour 2021. « Dans le travail actuel sur le budget, les 500 millions seront là », a-t-il expliqué, assurant avoir le soutien de l'Élysée et Matignon. Il n'a en revanche rien précisé quant à la loi de programmation évoquée cet hiver pour la période 2022-2026, qui devait servir de base à des hausses de salaires pour les professeurs plus âgés pour un montant de l'ordre de 10 milliards d'euros.



Pour autant, il n'est pas dit que les jeunes enseignants doivent tout de suite se réjouir. A Bercy, on se refuse ainsi à confirmer que les 500 millions soient actés. « *Les réunions budgétaires entre ministres débuteront dans quelques semaines* », indique-t-on. « *Nous n'avons pas commencé à construire le budget, nous en reparlons au moment des arbitrages* », explique-t-on aussi à Matignon.

Ces derniers jours, plusieurs membres de l'exécutif faisaient d'ailleurs plutôt valoir, *mezza voce*, que cette promesse de hausse des salaires des enseignants avait peu de chances de survivre à la réforme des retraites. Celle-ci, même si l'extrême-onction n'a pas été formellement prononcée, paraît avoir peu de chances de survie au vu de la tempête sanitaire, économique et politique actuelle. « *Il y a des tentations d'avoir une approche à la découpe de la réforme des retraites, mais il ne faut pas oublier qu'elle a été construite comme un équilibre global* », expli-

que une source gouvernementale.

Ainsi, l'objectif de la revalorisation de 10 milliards d'euros sur plusieurs années était d'éviter la baisse de pension des enseignants, du fait de la mise en place du système universel. Le contrat implicite dans l'Education nationale est que l'on accepte des rémunérations modestes pendant sa carrière, mais avec en récompense une pension relativement importante. Ce contrat devait être rompu pour être remplacé par un autre, qui finalement ne verra pas le jour.

Le gouvernement a cependant déjà admis que certains pans de la réforme pourraient être conservés, en créant en mars une mission sur les petites retraites. Les députés Nicolas Turquois (Modem) et Lionel Causse (LREM) regardent dans quelles conditions il est possible de maintenir la promesse d'un minimum de pension à 1.000 euros pour les travailleurs modestes, y compris les agriculteurs et les indépendants. — **R. Ho. et S. G.**